N° 0787

Dakar, le 05 NOV 2012

Objet : Concertation nationale sur les réformes institutionnelles.

Monsieur le Président,

Le Sénégal vient, au lendemain de l'élection présidentielle du 25 mars 2012, de réaliser dans la paix et la démocratie, la deuxième alternance politique de son histoire post indépendance après celle historique intervenue en mars 2000.

Le peuple sénégalais a, par cet acte d'une grande portée politique, prouvé encore une fois sa sagesse et sa maturité mais également et surtout, son attachement profond aux principes et valeurs universels de la démocratie et de la paix, qui fécondent la construction des grandes nations des temps modernes.

Le message du peuple sénégalais est clair en ce qu'il exprime à la fois, le rejet d'une certaine façon de gouverner et l'espoir d'une nouvelle gouvernance, efficace, sobre et vertueuse, porteuse de transformations socio-économiques profondes et de changements significatifs dans leur vécu quotidien.

En portant son choix sur ma personne pour présider aux destinées de notre pays pour un mandat de sept ans que je compte ramener à cinq, le peuple sénégalais a signé un contrat de confiance avec le Président de la République, en adhérant à son programme « Yoonu Yokkute » qui ambitionne, pour répondre à ses attentes multiformes, de relever le défi de la croissance économique de la justice sociale et de la bonne gouvernance dont le socle est, j'en suis persuadé, la mise en place d'une cadre institutionnel adapté et stabilisé.

Aussi, voudrais-je vous inviter à organiser une large concertation nationale sur les réformes institutionnelles à mettre en œuvre à court, moyen et long terme, pour doter notre pays d'une armature institutionnelle moderne, à la mesure de son ambition de devenir et de rester une grande nation de démocratie respectée à travers le monde.

//-)

Monsieur Amadou Moctar MBOW

Président des Assises nationales

DAKAR

.../...

Les propositions que la concertation voudra bien soumettre au Président de la République devraient prendre en charge, notamment les problématiques suivantes :

- le recentrage de l'Etat autour de ses missions régaliennes ;
- la consolidation de l'Etat de droit
- l'équilibre des pouvoirs entre l'exécutif, le législatif et le judiciaire ;
- le renforcement de l'indépendance de la justice ;
- l'approfondissement de la démocratie représentative et participative ;
- le renforcement de la protection des libertés publiques ;
- le renforcement de la décentralisation et de la déconcentration ;
- la territorialisation des politiques publiques ;
- la protection et la promotion des valeurs positives de notre société ;
- la promotion de la bonne gouvernance, de la transparence et de l'éthique dans la gestion des affaires publiques ainsi que la culture de l'imputabilité ;
- la stabilité institutionnelle.

Au plan méthodologique, il vous appartient, sur la base de l'expérience des « Assises nationales », de mettre en œuvre les ressources et les moyens que vous jugerez appropriés pour remplir la mission, dans un délai raisonnable. Vous veillerez à ce que la concertation soit large, participative, inclusive, démocratique et ouverte à tous les segments de notre société : acteurs politiques de la majorité comme de l'opposition, société civile, secteur privé, Etat, collectivité locales et ordre religieux, etc…

En termes de contenu, la concertation devra s'appuyer sur les principes et orientations du programme de « Yoonu Yokkuté » et s'inspirer fortement des conclusions des « Assises nationales » et, en particulier, de la Charte de la gouvernance démocratique.

Je sais compter sur votre patriotisme, en votre expérience, votre connaissance de l'histoire et de la sociologie de notre peuple ainsi que sur votre sens élevé de l'Etat, pour conduire dans de bonne conditions, des discussions dont les résultats, je l'espère, vont permettre au peuple sénégalais d'écrire une nouvelle page de son histoire glorieuse et de faire encore, un pas qualitatif dans la construction d'une démocratie majeure dans un Sénégal de paix et de prospérité.

Veuillez croire, Monsieur le Président à l'assurance de ma haute considération.

Le Président de la République